

Mythe ou réalité. Les origines amérindiennes des Québécois

Entrevue avec Hubert Charbonneau

Yves Beauregard

Number 34, Summer 1993

Sur la trace des ancêtres

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8408ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauregard, Y. (1993). Mythe ou réalité. Les origines amérindiennes des Québécois : entrevue avec Hubert Charbonneau. *Cap-aux-Diamants*, (34), 38–42.

Mythe ou réalité

Les origines amérindiennes des Québécois

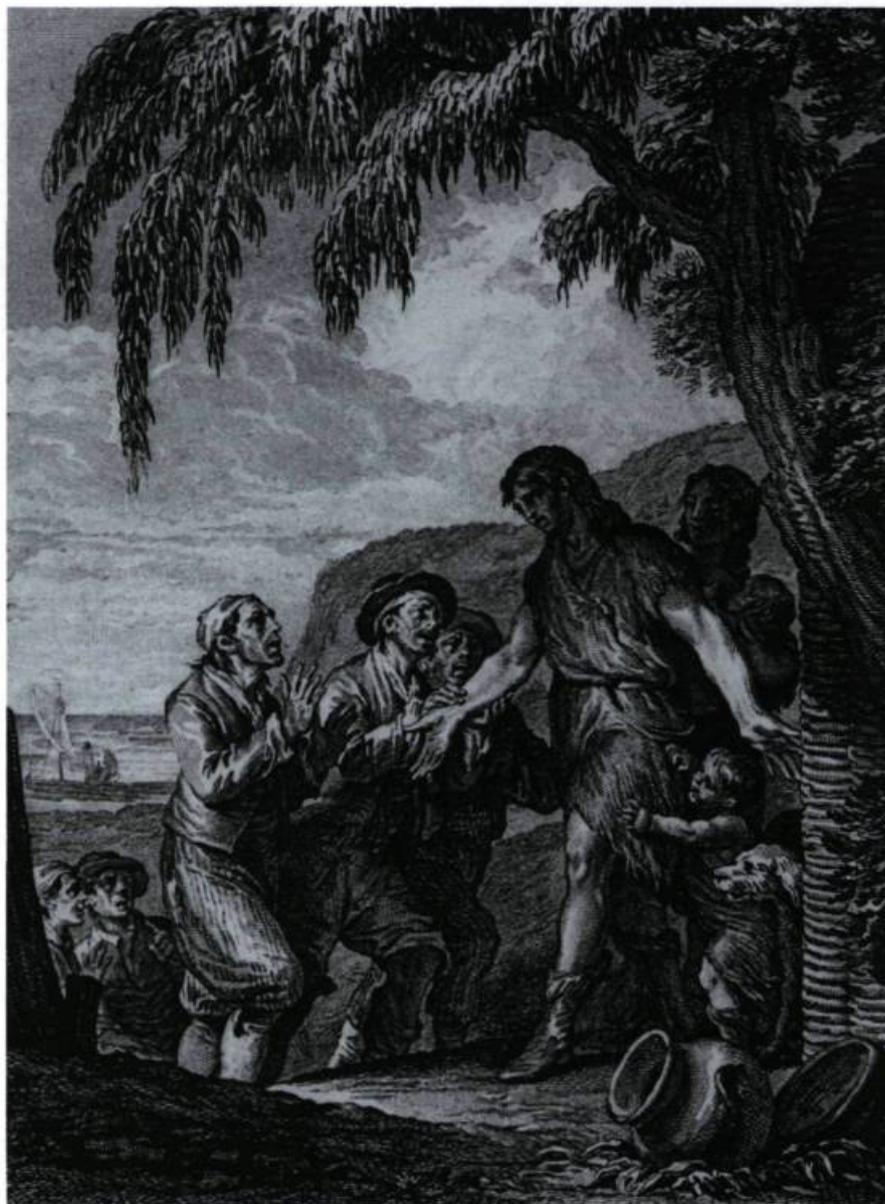
Entrevue avec Hubert Charbonneau

Quelle est la part d'origine amérindienne qui coule dans les veines des Québécois? Qu'en est-il des unions entre les coureurs des bois et les Amérindiennes? Le démographe Hubert Charbonneau aborde cette question du métissage de la population québécoise en appuyant son argumentation sur des exemples tirés de sa propre généalogie.

par Yves Beauregard

Cap-aux-Diamants: Plusieurs généalogistes et historiens, dont Denis Vaugeois, disent qu'il y a de l'amérindien dans toutes les familles québécoises et défient n'importe qui de leur prouver qu'il y a des familles qui n'en ont point. Quelle est votre opinion à ce sujet?

Hubert Charbonneau: Je pense que, en gros, c'est vrai, quoiqu'on puisse en trouver qui n'en ont pas. J'ai fait la généalogie ascendante de quelques personnes à qui je n'ai pas trouvé d'ancêtres amérindiens. Je ne connais pas la probabilité de trouver un ou plusieurs ancêtres amérindiens dans la généalogie d'un Québécois d'origine canadienne-française, pour employer l'expression d'aujourd'hui, mais je crois que la plupart en ont un ou peut-être quelques-uns; une minorité de Québécois en ont plusieurs. Je m'explique: c'est que nous avons beaucoup d'ancêtres. Par exemple, celui qui vous parle a trouvé 535 souches environ, qui le relie pour la plus grande partie à la France. De ces souches, quatre sont amérindiennes, dont une Catherine Anenhonta qui revient deux fois, ainsi qu'une Algonquine et un Panis, esclave dans sa jeunesse qui s'était établi dans la région du Richelieu. Donc, dans mon cas, quatre Amérindiens sur 535. Je pourrais affirmer, comme Monsieur Vaugeois, qu'effectivement j'ai une certaine origine amérindienne. Mais, quatre sur 535, cela ne fait pas 1%! Un de mes collègues, Bertrand Desjardins, a fait aussi son arbre ascendant, et il n'a pas trouvé un seul Amérindien. Pourtant, il a beaucoup plus que 535 souches puisqu'il est plus jeune que moi.



«Bienfaisance d'une Famille sauvage du Canada, envers des Français». Illustration de J.M. Moreau le Jeune; gravure de J.B. Simonet, 1780.
(Collection Yves Beauregard).

Il possède au-delà d'un millier de souches et il n'en a pas encore trouvé une seule de nature amérindienne. Donc c'est possible, contrairement à ce que dit Denis Vaugeois, si on le prend à la lettre, et on pourrait lui prouver qu'il y a des Québécois sans aucun ancêtre amérindien. Mais il a probablement raison en ce sens que la majorité des gens doivent avoir au moins un ancêtre amérindien parce que nous venons presque tous des mêmes personnes. J'ai essayé de démontrer dans notre ouvrage *Naissance d'une population* que les deux tiers de notre patrimoine génétique provenait de quelques centaines de personnes. Zacharie Cloutier, Archambault, Jean Guyon, les Boucher et d'autres apparaissent pratiquement dans tous les arbres, et on pourrait probablement envisager que tôt ou tard, d'ici une génération ou deux, tous les Québécois d'origine canadienne-française auront ces gens-là dans leur ascendance. Par conséquent, puisque le nombre d'ancêtres double à chaque génération, viendra un jour où Catherine Anenhonta dont je viens de vous parler et les treize Amérindiennes, qui ont épousé treize des 2 000 fondateurs établis avant 1680 dans la vallée du Saint-Laurent, apparaîtront dans la plupart des arbres généalogiques. Dans ce sens-là, on peut dire que tout le monde a ou aura du sang amérindien. Quand on m'a questionné là-dessus jusqu'à maintenant, j'ai toujours dit 1%. C'est généreux et je vais vous expliquer exactement pourquoi. On possède maintenant des chiffres précis. On a pu déterminer que pour les 70 000 habitants qui ont été conquis au moment du changement de régime en 1763 (le calcul très précis a été réalisé par Bertrand Desjardins), 0,4% avaient des origines amérindiennes. Or, j'ai démontré par ailleurs que nous descendons au moins à 95% de ces 70 000 personnes. Et dans le 5% qui reste, il y a diverses origines autres qu'amérindiennes. Il s'agit d'Européens nés dans les pays voisins de la France et qui dans la plupart des cas sont venus par l'armée. Ils étaient, ma foi, aussi Français que des Périgourdins ou des Basques qui font partie de la carte française aujourd'hui, qui n'étaient pas de langue française et qui se sont assimilés en s'intégrant à l'armée, au commerce. Quand Marcel Fournier étudie les gens de la Nouvelle-France originaires des pays autres que la France, il faut faire cette précision: il y avait aussi à l'intérieur de la France des gens aux fortes caractéristiques locales qui parfois étaient aussi différents des gens de villes de France que ces dits étrangers. Somme toute, nous descendons essentiellement d'un noyau qui est venu par la France et on peut le démontrer statistiquement.

C.A.D.: À l'époque de la Nouvelle-France, quelle était l'attitude des auto-

rités civiles ou des autorités religieuses à l'égard des mariages mixtes?

H.C.: Elle était très favorable. À ce propos, des textes ont même été publiés dans les *Rapports de l'archiviste de la province de Québec*, où le ministre Colbert écrit à l'intendant Jean Talon que la France a maintenant assez envoyé de personnes en Nouvelle-France et lui suggère le métissage, ou plus exactement le mélange avec «les naturels» du pays pour faire un peuple fort. C'était vraiment une vue de loin, purement théorique, car il n'était pas



Louis Riel (1844-1885), fondateur du Manitoba, est sans doute le plus connu des Métis de l'Ouest. Fils de Louis Riel et de Julie Lagimonière «on dit qu'il avait un huitième de sang indien, sa grand-mère paternelle étant une Métis franco-chipewyenne». Timbre-poste émis le 13 mai 1970 par la Société canadienne des postes. (Collection privée).

conscient des problèmes et réticences. De la part des autorités françaises, c'était quelque chose qu'on suggérait, souhaitait, parce qu'on croyait que la France se dépeuplait à cette époque-là. Il y a probablement des Français de l'époque établis ici qui étaient assez réfractaires à épouser des Amérindiennes parce qu'évidemment ils les considéraient comme des «sauvages». Mais l'inverse était aussi vrai, des Amérindiennes pouvant refuser de se marier avec des Blancs. Par exemple, l'un de mes ancêtres — qui est l'ancêtre de beaucoup d'entre nous, soit l'ancêtre des Mignault, Jean Mignault dit Châtillon,

qui venait de Châtillon-Sous-Bagneux près de Paris — avait jeté son dévolu sur une Amérindienne et voulait l'épouser. On trouve cette information dans le *Journal des jésuites*. Celle-ci a consulté ses parents, et ces derniers l'ont dissuadée. Elle avait à dire «non, je ne veux pas de vous» et a préféré retourner dans les bois épouser quelqu'un de sa race. Je crois que cela peut s'expliquer de la manière suivante: les Amérindiens étaient des nomades ou semi-nomades et on leur demandait de s'acclimater à une vie sédentaire. On voit que ceux qui s'intégraient finalement étaient souvent des orphelins et orphelines, des gens arrivés jeunes et qui ont été élevés en partie à l'européenne. Donc ils ont eu moins de mal à s'intégrer. Mais les autres Amérindiens qui étaient habitués à la forêt et à la vie nomade — et l'histoire nous le montre dans toutes les parties du monde — étaient réfractaires à l'installation sédentaire. Ils ont rejeté les conditions que les Européens leur posaient: vous nous épousez et vous devez vivre comme nous. On comprend qu'ils n'aient pas été d'accord.

C.A.D.: Parmi «les vieilles histoires» qu'on nous a rapportées, il est souvent question de ces fameuses unions un peu libres des coureurs des bois avec les Amérindiennes. On disait que, un peu comme les marins, ils avaient chacun une Amérindienne dans chaque bourgade. Est-ce un mythe?

H.C.: Non. Je crois que cela a beaucoup existé. On connaît la nature humaine, et il y avait beaucoup trop d'hommes blancs pour le nombre de femmes blanches disponibles. Un certain nombre de coureurs des bois sont restés chez les Amérindiens, et une partie d'entre eux est à l'origine des Métis du Manitoba en particulier. Il y a eu énormément d'unions, surtout à partir des années 1680 quand les Français sont allés en très grand nombre dans l'Ouest, soit d'une façon temporaire, soit d'une façon constante et parfois définitive dans les postes de l'Ouest et jusqu'en Louisiane. Ces gens-là ont parcouru tous les Grands Lacs et le pays des Illinois en particulier. Il y eut énormément d'unions, certainement d'abord des unions passagères, puis des unions qui ont été stables. Je peux vous donner des exemples, dont l'un de mes homonymes, le fameux Toussaint Charbonneau qui a guidé l'expédition de Lewis et Clark en 1805-1806 (les premiers, en partant de Saint-Louis, à se rendre au Pacifique). Eh bien! Toussaint Charbonneau, l'un des guides de ces gens-là, était accompagné alors par l'une de ses trois femmes amérindiennes, la célèbre Sakajawé, la femme qui a le plus de monuments aux États-Unis. Sakajawé, épouse préférée de Charbonneau, l'accompagnait dans l'Ouest parce qu'elle

était originaire des montagnes et connaissait les langues de ces contrées. Alors ces gens-là ont eu des unions souvent passagères parce qu'ils allaient et venaient et, de toute façon, les Amérindiennes étaient habituées à cela. La descendance de ces unions est restée chez les Amérindiens.

hommes n'avaient pas nécessairement des maisons ici dans la colonie. Des enfants ont pu être déposés aux portes à Montréal et à Québec aussi, certainement. On sait que les Amérindiens venaient faire le commerce, il y avait des foires, dont une à Montréal tous les automnes, les Amérindiens s'installaient

été recueillis, dont certains ont été adoptés. Leur sort a été sûrement assez triste, comme celui de la plupart des enfants dits illégitimes: c'est qu'à l'époque, on ne s'occupait pas beaucoup des enfants abandonnés et ils mouraient très jeunes. On a pu calculer que la proportion de Québécois qui descendent d'enfants illégitimes identifiés de la Nouvelle-France est très faible. Et les prêtres ne pouvaient écrire n'importe quoi. Ils étaient soumis à une certaine rigueur. On ne pouvait pas écrire que l'enfant était le fils de Monsieur et de Madame X si l'un des deux n'était pas d'accord. Les enfants illégitimes atteignaient en très petite proportion l'âge du mariage. Leur mortalité est très élevée en bas âge parce qu'ils n'avaient pas tous les soins que recevaient les autres enfants.

C.A.D.: Les Amérindiens avaient-ils une autre mentalité, adoptaient-ils facilement ces enfants?

H.C.: Oui! Ils adoptaient non seulement les enfants, mais même les adultes. Ils allaient faire une razzia chez leurs ennemis héréditaires, ramenaient des prisonniers et ceux-ci devenaient des leurs.

C.A.D.: Pour fortifier la race?

H.C.: Bien heureusement, parce que sans cela, ils seraient peut-être disparus. D'ailleurs, cette règle-là avait certainement une base démographique, sans qu'on le sache. C'était quelque chose de tout à fait normal. Au Cap-Rouge, un bon jour, les Iroquois sont arrivés et se sont emparés d'un jeune Blanc qu'ils ont ramené avec eux. Il avait été adopté par les Indiens et était devenu presque un chef! Il s'est marié avec une Amérindienne devant le gouverneur Frontenac qui lui a servi de témoin je crois, et on peut trouver l'acte à Québec. Il est alors venu en grande délégation, en grande pompe comme cela se faisait chez les Amérindiens. Il était devenu un véritable Amérindien, d'après les témoignages de l'époque. Alors, vous voyez, des exemples comme celui-là nous montrent que cela ne posait pas de problèmes. Ainsi, s'il y a des conséquences génétiques importantes, c'est que ce sont surtout les Amérindiens qui se sont métissés. En particulier ceux qui vivaient dans les parties méridionales du pays. Il y a probablement exception pour les gens qui vivaient plus au Nord. Cependant, Pierre Le Moyne D'Iberville et d'autres sont allés à la baie d'Hudson. Il n'y avait que des hommes dans ces expéditions. Même chez les Inuit on connaît un métis issu d'un des grands explorateurs anglo-saxons qui est venu à la fin du XIX^e siècle. Que dire encore des baleiniers norvégiens qui passaient des semaines et des mois dans le Grand Nord! De toute façon, je crois que chez les Amérindiens qui



coureur de la baie d'Hudson
17^{me} S. d'après une vieille
image. 1958^{me} des arts desonati

Les «coureurs des bois» qui pratiquent la traite des fourrures ont des contacts fréquents avec les Amérindiens. Il en résulte aussi de nombreuses unions en particulier dans les postes de l'Ouest.

(Archives nationales du Canada).

C.A.D.: Qu'arrivait-il des enfants nés de ces unions? On a déjà entendu dire que des Amérindiennes étaient descendues et venues porter ces enfants-là dans les villages sur les perrons des maisons de ces coureurs des bois?

H.C.: Cela a pu se produire, mais peu souvent. D'abord une partie de ces

à proximité du peuplement. Il y eut certainement des unions fugitives et, surtout dans ces cas-là, les enfants ont parfois été déposés aux portes des institutions. Cela se faisait aussi pour les enfants illégitimes à l'intérieur même de la colonie, cela se faisait en France, cela se faisait dans les pays d'Europe. Ces enfants ont

vivaient plus au sud, il y a eu un métissage. Ainsi se pose la question: qu'est-ce qu'un Amérindien? Et alors, c'est un peu ce que j'ai déjà dit à Denis Vaugeois: au fond, bien sûr il n'y a pas de race pure et nous avons tous des ancêtres de toutes sortes d'origines. J'ai un ancêtre qui venait des Açores. Bon, est-ce que je dois dire que je suis d'origine portugaise? Il faut pondérer tout cela. Si l'on remonte très loin, on a tous des origines diverses. Comme je l'ai souvent dit, c'est une question de proportion. Et une question d'émotion aussi. Si j'avais été élevé dans une réserve amérindienne, peut-être que je me sentirais amérindien! C'est la culture qui compte finalement. Que des gens se sentent amérindiens, même s'ils ne le sont guère sur le plan génétique, je ne vais pas le leur reprocher. Tout ceci est très relatif. À quoi se raccroche-t-on le plus?

C.A.D.: Les unions entre Blancs et Amérindiens ont-elles défavorisé ces derniers?

H.C.: Je ne crois pas que l'abbé Cyprien Tanguay ait fait une étude statistique vraiment fouillée, mais il lui est apparu, et à juste titre, que la mortalité infantile amérindienne était assez forte et que le nombre total d'enfants était inférieur en général au nombre total des unions entre Blancs et Amérindiens. Effectivement, les Amérindiens ont subi une mortalité relativement forte au contact des Blancs; c'est tout le contexte historique qui est responsable de la décadence démographique des peuples amérindiens. Ces gens-là n'avaient pas les anticorps pour lutter contre la plupart des maladies. L'ancien et le nouveau monde avaient été séparés pendant des millénaires. Les contacts avec l'Afrique, l'Asie et l'Europe n'ont pas posé de problèmes parce que les liens étaient très anciens, il y avait des voies ancestrales de commerce et donc le métissage remontait loin dans le temps. Les Européens sont arrivés ici et ont introduit la variole, qui ne tuait que les enfants en Europe, mais qui a tué ici les Amérindiens adultes. Même la rougeole, en 1956, dévastait encore les Inuit adultes. Toutefois, probablement que le métissage a sauvé de l'extermination certaines tribus amérindiennes.

C.A.D.: Les Amérindiennes mariées aux Blancs s'acclimatèrent-elles et donnèrent-elles naissance à beaucoup d'enfants devenus nos ancêtres?

H.C.: Mon ancêtre amérindienne Catherine dont je vous ai déjà parlé constitue une exception car elle s'est mariée trois fois, a vécu assez âgée et a eu pas mal d'enfants, et même si plusieurs sont morts en bas âge, d'autres ont survécu. C'est un peu l'exception qui confirme la règle. Dans l'ensemble, ces unions ont duré

moins longtemps parce que plusieurs de ces femmes sont mortes assez tôt. Quoi qu'il en soit, effectivement la descendance n'est pas considérable. Il y a quelques cas très célèbres qui ont peut-être attiré l'attention des observateurs, comme celui de Pierre Boucher, qui a épousé une Amérindienne, laquelle est morte peu après



Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) ministre de la Marine de Louis XIV, est en faveur des unions mixtes. Comme il le souligne à l'intendant Jean Talon, de ce mélange avec les naturels du pays il doit en résulter un peuple fort.
(Collection initiale. Archives nationales du Québec à Québec).

l'accouchement ainsi que l'enfant. Il s'est remarié avec une Blanche qui lui a donné quinze enfants. Et j'ai pourtant entendu dire en conférence: «Voyez, les Boucher du Canada ont du sang amérindien!»

C.A.D.: Peut-on évaluer le nombre d'Amérindiens vivant ici au moment de l'arrivée des Blancs?

H.C.: Dans le territoire du Québec, les spécialistes archéologues estiment qu'il y avait peut-être 25 000 habitants, y compris les Inuit, à l'arrivée de Jacques Cartier. Cela inclut les Iroquois qui étaient entre Montréal et l'estuaire du Saint-Laurent; comprenant tout ce monde-là, j'ai déjà proposé le nombre de 40 000, et c'est le chiffre le plus important qui ait jamais été avancé. Et à l'arrivée de Samuel de Champlain, ils avaient déjà reculé. Les Iroquois sont repartis dans l'État de New York. Si, sur tout le territoire canadien, il

y avait 300 000 Amérindiens dont beaucoup sur la côte du Pacifique, c'était le maximum. Les Métis de l'Ouest, même en 1870, après deux siècles de peuplement, ne sont pas encore très nombreux. De plus, la présence constante des Blancs venus s'y installer ou de passage a favorisé la multiplication des unions mixtes. Mon arrière-arrière-grand-père Durand, qui était de L'Assomption, était guide des coureurs des bois et travaillait pour la Compagnie du Nord-Ouest. Il partait du Grand Portage et guidait les coureurs des bois, dirigeant les embarcations vers l'ouest jusqu'aux Rocheuses. Il épousa une Amérindienne de la région de Calgary (nous sommes alors au tout début du XIX^e siècle). Il est revenu à L'Assomption un jour avec sa femme amérindienne et cinq enfants. Cela a pris un an avant que le curé baptise tout ce monde, de façon à pouvoir les élever dans la religion, sauf les plus jeunes qui ont été baptisés tout de suite. Le mariage a eu lieu un an après. Mais cette femme ne s'est pas adaptée et elle est repartie, juste avant de mourir, avec ses enfants. Ils disparaissent complètement de la circulation, et deux ans plus tard mon ancêtre se remarie. C'était en 1825, et le mariage a été scruté à la loupe parce qu'il a fallu une permission de M^{re} Joseph-Octave Plessis car mon ancêtre épousait sa cousine germaine. Son épouse amérindienne est alors dite décédée.

C.A.D.: Croyez-vous que nos registres ou les documents de l'état civil sont suffisamment complets pour rendre compte du phénomène des unions entre Blancs et Amérindiens et de leur progéniture? Ne verrait-on que la tête de l'iceberg?

H.C.: Les registres de la population blanche catholique sur les rives du Saint-Laurent sont suffisamment bien tenus et conservés pour qu'on puisse avoir la preuve comme 2 et 2 font 4 que ce que je vous dis est valable. Par contre, les registres du côté amérindien sont incomplets et même très mal tenus; parfois ils ont été perdus, ou n'ont pas été enregistrés auprès des autorités civiles.

C.A.D.: Imaginons un enfant amérindien adopté par une famille de Blancs, est-ce que les registres de l'état civil en font mention, ou tout simplement adopte-t-il le nom de la famille, passe-t-il inaperçu dans les registres?

H.C.: Je ne dis pas que ce n'est pas arrivé. Mais c'est interdit et un prêtre ne pouvait pas accepter de déformer les faits, et on en a des tas de preuves. Prenez l'acte de mariage. C'est un acte de baptême reporté puisque vous y êtes dit fils ou fille d'un tel et d'une telle. On voit dans les actes de mariage des enfants illégitimes. Il y est indiqué qu'ils sont enfants adoptifs ou

bien dont les «parents sont inconnus». Alors, imaginez pour un enfant amérindien! Dans l'acte de mariage, le curé n'indique pas le nom des parents, il s'abstient. Donc il ne fait pas de mensonge et ne fait pas une chose illégale. Il joue un rôle légal à la fois pour le pouvoir religieux et civil. Alors, vous voyez, il a une marge de manœuvre très réduite. Et, s'il y en a une, elle est négligeable.

C.A.D.: Le recensement de 1991 nous a révélé cette multiplication considérable de gens qui se disent d'origine amérindienne. Comment peut-on expliquer ce phénomène?

H.C.: Autrefois, ce n'était pas nécessairement bien vu d'avoir des origines amérindiennes. Parfois, ceux qui en avaient n'en faisaient pas grand état. Cependant, chez les Canadiens français, peu auraient

pu en faire état. On ne considérait pas qu'une grand-mère amérindienne faisait de nous des Amérindiens. Mais, aujourd'hui, non seulement c'est bien vu, mais cela rapporte socialement et financièrement. Par exemple, si vous êtes Amérindien, vous pouvez circuler librement en Amérique et la constitution américaine vous autorise à travailler aux États-Unis. Vous pouvez aussi recevoir des crédits. Et puis, ma foi, c'est toujours pittoresque d'avoir des origines variées! C'est intéressant, quand on rencontre un cousin français, de parler de nos ancêtres amérindiens. Et on ne voit vraiment pas pourquoi on aurait la moindre répugnance à le dire, au contraire. Avec le développement des recherches généalogiques, il y a de plus en plus de Québécois qui savent qu'ils ont un arrière-arrière-grand-père amérindien et donc qui possèdent 1/32,

1/16 ou 1/8 de sang amérindien. Toutefois, voyez-vous, et on pourra conclure là-dessus, même si la statistique est une ressource merveilleuse, il ne faut cependant pas en abuser et lui faire dire n'importe quoi. Mais on peut l'utiliser. Dans un prochain recensement, si 20% des Québécois de toutes souches, soit presque un million et demi, pouvaient dire «mon grand-père est amérindien ou ma grand-mère est amérindienne», irions-nous jusqu'à affirmer alors que nous constituons une nation amérindienne? ♦

Entrevue réalisée par **Yves Beaugard**, à l'Université de Montréal, département de démographie, le 2 avril 1993.



FONDATION MINIGO

La Fondation Minigo dispose de livres sur l'Île d'Orléans:

- **Généalogie des familles de l'Île d'Orléans de Michel Forgues (1811-1882) – 360 pages, 28 \$ (poste incluse).**
- **L'Île d'Orléans en Fête de Raymond Létourneau, 1980, 680 pages, 18 \$ (poste incluse).** Ce volume contient les **généalogies** des occupants de père en fils de seize familles: les Chabot, Côté, Ferland, Giguère, Gosselin, Lapointe, Lemelin, Létourneau, Maranda, Paquet, Prémont, Roberge, Rouleau, Turcotte, Vaillancourt et Vézina.

La Fondation Minigo, 14, Chemin des Côtes
Saint-Jean, I.O., G0A 3W0



Aux Sources Ancestrales par l'Entraide Fraternelle

**Société de
généalogie
des Cantons
de l'Est**

Heures d'ouverture:
Lundi au samedi
13:00 à 17:00
Mercredi en soirée
19:00 à 22:00

275, rue Dufferin, local 201
Sherbrooke, Québec
J1H 4M5

(819) 821-5414

Fondée le 12 novembre 1968, 25 ans au service des généalogistes